25

25. Au cours de l'hiver, les troupes des secteurs défensifs en ligne le long de la frontière « bouffent de la neige » à satiété. Des chasseurs de la 157e D.B.A.F. en Queyras sont allés abattre quelques arbres pour édifier quelque baraque, gourbi ou abri, ou bien pour renforcer une position. Les rondins ont été chargés sur les étriers des bâts. Les hommes, le col de la capote relevé, n'ont à porter que les outils de parc. Les braves « brèles » ont l'air placide, mais il faut néanmoins un conducteur par animal.

26. Une atmosphère plus chaude règne au foyer de la S.E.S. du 102e B.A.F. à Saint-Véran, toujours en Queyras. Les éclaireurs sont identifiés par une étoile de drap bleu cousue sur la manche. Beaux visages d'Alpins, têtes d'hommes mûrs appartenant pour la plupart à la 2e réserve. Mais cette ancienneté ne constitue pas une preuve d'infériorité dans une organisation défensive, d'autant moins que ces hommes cantonnent sur leur sol. Un éclaireur d'une des trois S.E.S. d'un régiment d'infanterie alpine (probablement le 299e), reconnaissable à la grenade de drap garance cousue sur son béret, surveille la partie. Tel est le cadre de vie habituel des éclaireurs-skieurs quand il ne sont pas dehors : un poste perdu en pleine montagne, ou un village isolé comme ici. Jacques Boell a parlé d'une « vie fruste, à demi monacale, propre aux méditations ».

Extraits de "La Bataille des Alpes 10-25 juin 1940"
imprimerie LAVAUZELLE.

ARMÉE DES ALPES

Q.G. : Valence (Drôme)
Cdt. : général Olry
Chef d'E.M. : général Mer
Ss-chef E.M. : lt.-col. de Grancey
1er bureau : C.B. Plan.
2e bureau : C.E. Bapst.
3e bureau : C.B. Cusenier
4e bureau : lt-col. Vernoux
Cdt artillerie : général Lemiere
Cdt génie : général Gaglio

UNITÉS D'ARMÉE

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
		Infanterie	
• 25e R.T.S.	(8e D.I.C.)	Col. Bouriand	Donzère
— I/25		C.B. Alaury	Les Granges-Gontardes
— II/25		C.B. Dumont	Montségur-sur-Lauzon
— III/25		C.B. Letang	Châteauneuf-du-Rhône
• 13/R.I.C.M.	(2e D.I.C.)	?	?
• 410e R.P.	—	?	Valence
— I/410		?	Valence
— II/410		?	Gap
• Cie. de garde de Q.G. n° 21	—	?	Valence
		Cavalerie, chars	
• 514e groupe de btn de chars	R.G.	?	Valence
		Artillerie	
• 7/372e R.A.L. V.F. 340	R.G.	?	Pont-de-Claix
• 4/374e R.A.L. V.F. 194	R.G.	?	Les Arcs
• E.M./G.I. n° 4 du 93e R.A.M.	R.G.	?	Fontaines
• Cie. de P.R.A. 510	—	?	Gap
• Cie. de P.R.A. 530, 540	—	?	Gap, Draguignan
• Cie. de P.R.A. 520	—	?	Vidauban
• P.R.I. n° 10	—	?	Draguignan
• Cie. de P.E. 570	—	?	Saint-Marcel-lès-Valence
		Génie	
• B.I.G. n° 7 (E.M.)	G.Q.G.	?	Avignon
• B.I.G. n° 284	G.Q.G.	?	Grenoble
• Chefferie 269/30	G.Q.G.	?	Saint-Marcellin
• B.S.M. 175	R.G.	?	Chignin
• Cdt. des unités de téléféristes n° 325	R.G.	?	Corps
• Cie. pont lourds 326/17	R.G.	?	Cros-de-Cagne
• Cie. pont lourds 323/24	R.G.	?	Ponts-du-Var
• Cie. service eaux 382/6	R.G.	?	Livron
• Cie. camps et canton. 383/6	R.G.	?	Bayanne
• Sect. électric. de camp 391/6 et 392/34	R.G.	?	Meylan et Vizille
• 593/Groupe de sapeurs de C.F. 508	R.G.	?	Lyon-Vaise
• Cie. électro-mécan. 390/10	—	?	Livron
• Chefferie du génie d'étapes 268/10	—	?	Bourgoin
• P.G.A. 260	—	?	Chazey-Bons
• C.S.M. 72/2 et 78/2	—	?	?
		Force aériennes	
• Cies. d'aérostiers 277, 278, 279, 263	R.G.	?	Romans-sur-Isère
• G.R. II/14 (Potez 63.11)	—	?	Valence

36

36. Un éclaireur du B.C.H.M., dont les rangs sont remplis de « guides chamoniards, de skieurs megévans, de chasseurs vallorciens ».
Alors que toutes les grandes unités de l'armée des Alpes sont engagées en juin 1940 face à l'Italie, le Secteur défensif du Rhône reçoit le 18 juin la mission de se mettre en ligne sur le Rhône face aux Allemands. Seul le B.C.H.M. reste dans la vallée de l'Arve pour protéger le massif du Mont-Blanc face à l'est. Le 20 juin, il se transporte plus à l'ouest dans la chaîne des Aravis en ne laissant que de faibles éléments sur sa position précédente. Le 24, les autres unités du S.D.R. le rejoindront là.

SECTEUR DÉFENSIF DU RHÔNE

Q.G. : Annecy (Haute-Savoie)
Cdt. : général Michal
Chef d'E.M. : commandant Granger

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie		
• II/614e R.P.	XIVe C.A.	C.B. Terrat	Annecy-le-Vieux, col des Montets
• II/141e R.R. 1 cie./III/141	14e R.M.	? ?	? ?
• 230e D.B.A.F. — 179e B.A.F. — 189e B.A.F. — 199e B.C.H.M.	—	col. Lanoyerie C.B. Clerc C.B. Risler C.B. Dubus	Frangy Frangy Choisy Chamonix
• II/440e R.P.	S.F.S.	C.B. Jacquinot	Gex, Meillerie (1 cie.)
• S.E.S./179e B.A.F.	—	lt Guillot	Les Tabaniau
• S.E.S./189e B.A.F. (2)	—	lt Theves lt Niort	Les Gets
• S.E.S./199e B.C.H.M. (4)	—	adj. Faure adj. Couttet	Chamonix-Montluvet (3), Les Contamines (1)
	Artillerie		
• V/293e R.A.L.D.	64e D.I.	?	?
• 5/374e R.A.L.V.F. 194	R.G.	?	Valence
• III/2e R.A.C. (75)	(2e D.I.C.)	?	?
• 2 bies/164e R.A.P.	S.F.S.	cne Chiltz	Les Contamines (105), Argentière (155)
• 1 bie. de 25 C.A.	R.G.	?	Thonon
	Cavalerie		
• G.R.C.A. 20	XIVe C.A.	lt-col. Cottin	Thonon
• 1er B.S. — 4e R.S.M.	R.G.	col. Jouffrault C.E. Brunot	Chavoire La-Roche-sur-Foron
I/4		?	Bouvaine
II/4		?	Reignier
— 6e R.S.A.		lt-col. Hennet de Goutel	Pringy
I/6		?	Allonzier-la-Caille
II/6		?	Epagny, Metz
	Génie : C.B. Dulac		
• C.S.M. 175/2	R.G.	?	Annecy, Saint-Pierre-d'Albigny
• C.S.M. 175/3	R.G.	?	Magland
• C.S.M. 114/1	XIVe C.A.	cne. Mazet	?
• Det. de cie. parc		?	Annecy

XIVe CORPS D'ARMÉE

Q.G. : Uriage (Isère)
Cdt. : général Beynet
Chef d'E.-M. : lieutenant-colonel Conne
Cdt Artillerie : général Marchand, col. Choulet (A.L.C.A.)
Cdt. Génie : colonel Letheux

UNITÉS DE CORPS D'ARMÉE

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie		
• 93e B.C.A.	64e D.I.	C.B. Terrier	Châteauroux-les-Alpes
• III/410e R.P.	Armée	?	Saint-Jean-de-Maurienne
• 614e R.P. — I/614 — II/614 — III/614	—	lt-col Dumont C.B. Neron-Bancel C.B. Terrat C.B. Bezert	Domène Vaulnaveys Annecy-le-Vieux Domène
	Artillerie		
• 114e R.A.L.H. (E.M.)	—	lt-col Guyot	Laroquette
• P.A.C.A. 14	—	lt-col Tresch	Eybens
	Génie		
• 1/B.I.G. n° 7	G.Q.G.	?	Chorges
• B.S.M. 114 — C.S.M. 114/2	—	C.B. d'Ivernois ?	Domène ?
• Cie E.P. 114/16	—	?	Tavernolles
• Cie P.G. 114/21	—	?	Villard-Bonnot
	Forces aériennes		
• G.A.O. II/514 (Potez 63.11)	—	?	Lyon-Bron
• Sect. Photo 33/105	—	?	Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

SECTEUR FORTIFIÉ DE SAVOIE

Q.G. : Saint-Paul-sur-Isère (Savoie)
Cdt : colonel Michet de la Baume
Chef d'E.M. : commandant Chomel de Jarnieu

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie : colonel Morel		
• 6e B.M.	R.G.	C.B. Lemaître	Courbaton
• 215e R.I.	66e D.I.	lt-col de Branges de Bourciat	Les Chapelles
— I/215		cne Subervie	L'Artonne
— II/215		cne Le Houssaye	Peisey-Nancroix
— III/215		C.B. Creissel	Roselend

◦ 16e D.B.A.F.	—	lt-col Vergézac	Plan-de-la-Lui
— 70e B.A.F. (3 cies)		C.B. Carenco	Tignes
— 80e B.A.F. (3 cies)		C.B. Boussuge	Les Chapieux
◦ I/440e R.P.	—	C.B. Lagrange	Villette
◦ C.I./S.F.S.	—	col Lussaud	Albertville
◦ S.E.S./ 70e B.A.F.	—	lt Courbe-Micholiet	Le-Miroir-Sainte-Foy
◦ S.E.S./ 80e B.A.F.	—	lt. Bulle	Col de la Seigne
◦ S.E.S./ 7e B.C.A.	(28e D.I.)	s-lt Guidot	Col de la Seigne
◦ S.E.S./ 27e B.C.A.	(28e D.I.)	lt Morel	La Chapelle-Saint-Jacques
◦ S.E.S./ 6e B.M.	R.G.	lt Panouillot	Plan des Veis
◦ S.E.S./ 97e R.I.A. (3)	(28e D.I.)	cne Albouy	Peisey-Nancroix (2) et Le Crôt (1)

Artillerie : colonel Montvernay

◦ III/9e R.A. (75, 95)	R.G.	cne André	Queige
◦ III/164e R.A.P.	—	C.E. Pincemaille	Bourg-Saint-Maurice
◦ IV/164e R.A.P. (2 bies)	—	C.E. Giraud	Bourg-Saint-Maurice
◦ P.A.	—	C.E. Despierre-Corporon	Frontenex

Génie : lt-col Dewulf

◦ C.S.M. 66/1	66e D.I.	?	Modane
◦ C.S.M. 214/1	—	?	Bourg-Saint-Maurice
◦ C.P. 214/81	—	?	?

66e DIVISION D'INFANTERIE

Q.G. : Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
Cdt. : général Boucher
Chef d'E.M. : commandant de Cugnac

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
Infanterie : colonel Balthazard			
◦ 30e D.B.A.F.	S.F.S.	col Laflaquière	Modane (Loutraz)
— 71e B.A.F. (3 cies)		C.B. Boutaire	Modane (Loutraz)
— 81e B.A.F. (2 cies)		C.B. Simian	Modane (Replaton)
— 91e B.A.F. (2 cies)		C.B. Michoulier	Valmeinier
◦ III/440e R.P.	S.F.S.	cne Noiton	Saint-Martin-de-la-Porte
◦ 281e R.I.	—	col Roussel	Bourget
— I/281		C.B. Viche	Bramans-Verney
— II/281		C.B. Bassaguet	Aussois, l'Esseillon
— III/281		C.B. Sudrie	Lanslebourg, Termignon
◦ 343e R.I.	—	lt-col Dussaud	Saint-Michel-de-Maurienne
— I/343		C.B. Pinard	Valloire
— II/343		C.B. Roig	Saint-Etienne-de-Cuines
— III/343		?	Modane
◦ 13/215e R.I. (pionniers)		?	?
◦ S.E.S./ 71e B.A.F.	S.F.S.	adj Flammier	Chalets du Vallon
◦ S.E.S./ 81e B.A.F.	S.F.S.	s-lt Bottes	Chalets des Marches
◦ S.E.S./ 91e B.A.F.	S.F.S.	lt Mistral	Les Rochilles
◦ S.E.S./ 11e B.C.A.	(27e D.I.)	lt David	?
◦ S.E.S./ 15e B.C.A.	(27e D.I.)	lt Delaney	?
◦ S.E.S./ 47e B.C.A.	(28e D.I.)	lt Guichardaz	La Turra
◦ S.E.S./ 99e R.I.A. (3)	(28e D.I.)	lt Barreau lt Demarchi (I) adj Mollard (II) lt Cordier (III).	Mont Froid (I/99), Bramans (II/99), Col de Bramanette (III/99)

Artillerie : colonel Millot

◦ 164e R.A.P.	S.F.S.	lt-col de Feydeau de Saint-Christophe	Le Sapey
— I/164		C.E. Le Prince	Le Sapey
— II/164		?	Le Télégraphe
◦ I/114e R.A.L.H. (105 L m.13)	XIVe C.A.	C.E. Boyer	Sainte-Audée, Serenne, Sardières (I/114)
◦ III/114e R.A.L.H. (155 L)	XIVe C.A.	C.E. Vachon	Châteauneuf
◦ 209e R.A.L.D.	—	C.E. Gobet	La Chambre
— V/209		C.E. Le Verrier	La Chambre
— VI/209		C.E. Bernizet	Esseillon (Solliè-res, Sardières, Le Verney)
◦ P.A.D.	—	C.E. Dujoncquoy	Epierre

Cavalerie

◦ G.R.D.I. 53	—	C.E. Pougin de la Maisonneuve	Epierre (E.M., E. Hi.), Bessans (E. Mo.)

Génie

◦ C.S.M. 214/2	S.F.S.	?	Modane
◦ C.S.M. 66/2	—	?	Modane

37. L'insigne du S.F.S.

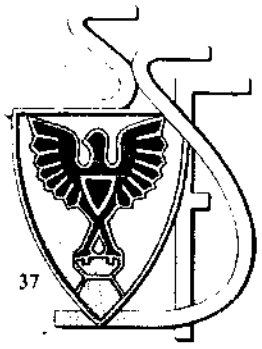

SECTEUR FORTIFIÉ DU DAUPHINÉ

Q.G. : La Roche-de-Rame (Hautes-Alpes)
Cdt. : général Cyvogt
Chef d'E.M. : commandant Languillaire

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie : colonel Dessaux		
• 47e D.B.C.A.	64e D.I.	lt-col Perdreau	Chantemerle
— 86e B.C.A.		C.B. Royer	Plampinet
— 91e B.C.A.		C.B. Clauzolles	La Vachette
— 95e B.C.A.		C.B. Ferlus	Le Tronchet
• 3e D.B.I.L.A.	R.G.	lt-col Kieffer	Mont-Dauphin
— 24e B.I.L.A.	—	C.B. Thibaudeau	Preiles
• 82e B.A.F.	—	C.B. Pont	Briançon (Le Granon)
• 72e B.A.F.	—	C.B. Vericel	Briançon (Vault)
• V/440e R.P.	—	C.B. Boudier	?
• S.E.S./ 72e B.A.F.	—	s-lt Giraud	Fonts de Cervières
• S.E.S./ 82e B.A.F.	—	s-lt Verken	Chalets de Queyreillin
• S.E.S./ 91e B.C.A.	64e D.I.	lt Gaché	Montgenèvre
• S.E.S./ 86e B.C.A.	64e D.I.	lt Raimondi	Le Bourget
• S.E.S./ 95e B.C.A.	64e D.I.	lt Boell	Les Acles
• S.E.S./ 28e B.C.A.	(27e D.I.)	s-lt David (Jean)	Chalet de Melezet
• S.E.S./ 159e R.I.A. (3)	(27e D.I.)	s-lt Desfossé (I)	Chalet du Vallon (I/159)
		s-lt Hauguel (II)	Gondran C (II/159)
		s-lt Gastaud (III)	Clot Enjaime (III/159)
• C.I./S.F.D.	—	?	Barcelonnette
	Artillerie : colonel Vallet		
• IV/114e R.A.L.H.	XIVe C.A.	C.E. Moreau	Le Monêtier
• XI/93e R.A.M. (105 M)	R.G.	?	?
• VI/293e R.A.L.D.	64e D.I.	C.E. Laporte	Villeneuve
• 154e R.A.P.	—	lt-col Maury	Briançon
— I/154		C.E. Brun	Fort des Trois-Têtes
— II/154		C.E. Signeux	Font Christiane
— III/154 (4 bies)		C.E. Sanlis	Briançon
• P.A.D. 714	—	cne Cathala	L'Argentière
	Génie : C.B. Camus		
• C.S.M. 64/2	64e D.I.	cne Lieutaud	Briançon
• C.S.M. 216/1	—	?	Briançon
• C.P. 216/21	—	?	Jausiers

64e DIVISION D'INFANTERIE

Q.G. : Embrun (Hautes-Alpes)
Cdt : général Robert de Saint-Vincent
Chef d'E.M. : commandant Lamothe

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie : général Gerin		
• 20e B.I.L.A.	R.G.	C.B. Lareure	Mont-Dauphin
• 75e D.B.A.F.	S.F.D.	lt-col Bonnet	Villargaudin
— 92e B.A.F. (3 cies)		cne Achard-James	Château-Queyras
— 102e B.A.F. (3 cies)		cne Montant	Ceillac
• 157e D.B.A.F.	S.F.D.	lt-col Soyer	Jausiers
— 73e B.A.F.		C.B. Lebeau	Jausiers
— 83e B.A.F.		cne Gaudillot	Les Sanières
• IV/440e R.P.	S.F.D.	C.B. Robert	Barcelonnette
• 299e R.I.A.	—	lt-col de Dinechin	Fort de Tournoux, Condamine
— I/299		C.B. Achard	Saint-Paul-sur-Ubaye
— II/299		C.B. Chazalet	Bayasse
— III/299		C.B. Goutorbe	Les Thuiles
• 45e D.B.C.A.	—	lt-col Martin	Guillestre
— 87e B.C.A.		cne Tournier	Guillestre
— 107e B.C.A.		cne Larue	Arvieux
• 5/86e B.C.A. (pionniers)	—	?	Saint-Sauveur
• C.I.D. 64	—	?	Embrun
• S.E.S./ 93e B.C.A.	—	lt Fay	Fontgillarde
• S.E.S./ 87e B.C.A.	—	lt Blanchard	Valpreveyre
• S.E.S./ 107e B.C.A.	—	lt Riottot	Le Roux
• S.E.S./ 299e R.I.A. (3)	—	aspi. Moro (I/299)	Combe de Saint-Paul (I et II/299), massif des Fourches (II/299)
		lt Lonjaret (II/299)	
		lt Morel (III/299)	
• S.E.S./ 92e B.A.F.	S.F.D.	s-lt Rouffiange	La Monta
• S.E.S./ 102e B.A.F.	S.F.D.	lt Girousse	Saint-Véran
• S.E.S./ 73e B.A.F. (2)	S.F.D.	s-lt Poitrey, sgt-c de Geoffre	Combe de Saint-Paul, granges de Salzo-Moreno
• S.E.S./ 83e B.A.F. (2)	S.F.D.	lt Costa de Beauregard, s-lt Grimaldi	Maisonméane, Viraysse
	Artillerie : colonel Calvel		
• II/114e R.A.L.H.	XIVe C.A.	cne Terrier	La-Roche-des-Arnauds
• 162e R.A.P. (E.M.)	S.F.D.	?	?
— I/162e R.A.P.	S.F.D.	?	Fort de Tournoux
— II/162e R.A.P.	S.F.D.	C.E. Jarrix	Fort de Tournoux (position)
— III/162e R.A.P.	S.F.D.	C.E. Ferrand	Château-Queyras (position)
• 93e R.A.M.	—	col Mourton	Guillestre
— I/93		C.E. Denain	Le Lauzet (Ubaye)

— II/93		C.E. Sentis	Eygliers-Montdauphin
— III/93		C.E. Gaillard de Dananche	Les Guiberts
— 10/93 (B.D.A.C.)		?	Le Plan d'Ubaye
• P.A.D. 27	—	C.E. Natta	Gap
• 293e R.A.L.D. (E.M.)	—	lt-col Bresse	Jausiers
	Cavalerie		
• G.R.D.I. 55	—	C.E. de la Treille de Fozières	Savines (E.Hi), Espinasse (E.Mot.)
	Génie : lieutenant-colonel de Vallat		
• C.S.M. 216/2	S.F.D.	?	Jausiers
• C.S.M. 64/1	—	?	Prunières

XVe CORPS D'ARMÉE

Q.G. : Vence (Alpes-Maritimes)
Cdt. : général Montagne
Chef d'E.M. : lieutenant-colonel Chevillon
Cdt. Artillerie : général Vermeil de Conchard, lieutenant-colonel Layral (A.L.C.A.)
Cdt. Génie : colonel Grenier

UNITÉS DE CORPS D'ARMÉE

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie		
• 4e R.T.S.	(2e D.I.C.)	lt-col Jouannet	Mougins
— I/4		C.B. Leveque	L'Escarène
— II/4		C.B. Stoeber	Mougins
— III/4		C.B. Guitton	Mont des Mules
• 615e R.P.	—	lt-col Martyn	Villeneuve-Loubet
— I/615		C.B. Plessis	Villeneuve-Loubet
— II/615		C.B. Faure	Villeneuve-Loubet
— III/615		C.B. Agnel	Tourette-sur-Loup
	Artillerie		
• 202e R.A. mixte	(2e D.I.C.)	col Le Viguelloux	Roquefort-les-Pins
— III/2e R.A.C. (75)		cne Gouttes	Villeneuve-Loubet
— VI/202 R.A.L. (155 C)		cne Monseau	Roquefort-les-Pins
• 149e R.A.L.H. (155 L m.18)	R.G.	lt-col Ducru	Golf du Mont-Agel
— I/149		?	Turini
— II/149		?	La Turbie
• 113e R.A.L.H.	—	lt-col Dupont	La Grave-de-Peille
— I/113 (105 L m.13)	—	C.E. Jalibier	Col Segra
— II/113 (105 L m.13)		C.E. Ranquet	Fontbonne
— III/113 (155 L 77/14)		C.E. Portal	Col Segra
— IV/113 (155 L 77/14)		C.E. Barbe	Col de Braus
• P.A.C.A. 15	—	lt-col Lubin	Cagnes-sur-Mer
• 40/407e R.A.D.C.A.	R.G.	?	Mont Alban
	Cavalerie, chars		
• G.R.C.A. 21	—	col Desprez	La Colle-sur-Loup
• 11e Btn de chars F.T. des troupes col. (4 cies)	R.G.	?	Cagnes-sur-Mer
	Génie		
• C.S.M. 72/2	(2e D.I.C.)	?	Touet-sur-Var
• 2/B.I.G. n° 7	G.Q.G.	?	Barrème
• C.S.M. 115/1	—	cne Kauffmann	Saint-Laurent-du-Var
• C.S.M. 115/2	—	cne Maurrisset	Saint-Laurent-du Var
• Cie E.P. 115/16	—	cne Greffier	Villeneuve-Loubet
• Cie P.G. 115/21	—	?	Gattières
	Forces aériennes		
• Btn d'aérostiers n° 189 (cies 268, 269, 280)	R.G.	?	Saint-Vallier
• G.A.O. 548 (Potez 63.11)	R.G.	?	Fayence

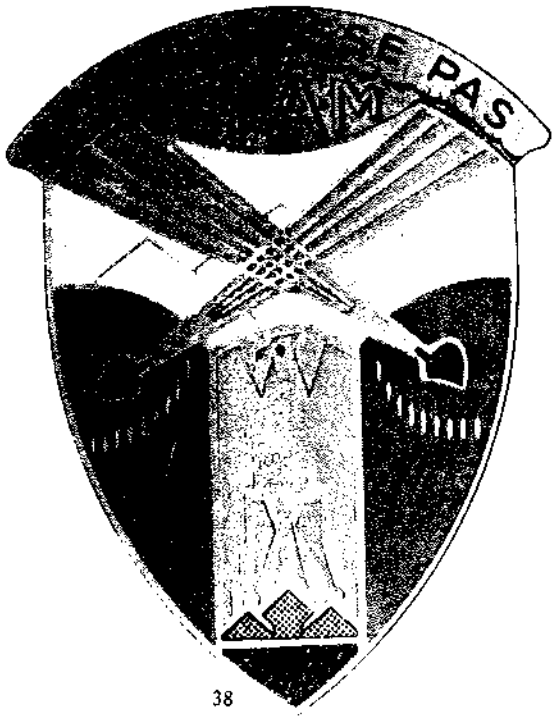

38. L'insigne du S.F.A.M.

SECTEUR FORTIFIÉ DES ALPES-MARITIMES

Q.G. : Saint-Pons (Nice)
Cdt : général Magnien
Chef d'E.M. : lieutenant-colonel Salmon (René)

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie : colonel Colomb		
• 9e B.M.	R.G.	C.B. Gaillard	Laghet
• 10e B.M.	R.G.	C.B. Finelli	Aution
• 46e D.B.C.A.	65e D.I.	lt-col Brun	Peïra-Cava
— 102e B.C.A.		C.B. Dugé de Bernonville	Cabanes-Vieilles
— 104e B.C.A.		cne Colardelle	Turini
— 105e B.C.A.		C.B. Santucci	Breil
• 40e D.B.A.F.	—	lt-col Sauvajon	Col de Braus
— 75e B.A.F. (3 cies)		cne Pauchard	Aution
— 85e B.A.F. (2 cies)		cne Damman	Serre-de-Bevins
— 95e B.A.F. (1 cie)		C.B. Curet	Requiston-Sospel
• 58e D.B.A.F.	—	lt-col Mercier de Sainte-Croix	La Turbie
— 76e B.A.F. (2 cies)		C.B. Colas	Castillon (mont Ours)
— 86e B.A.F. (2 cies)		cne Colbrant	La Torre
— 96e B.A.F. (2 cies)		cne Guillevic	Roquebrune
• 450e R.P.	—	?	
— I/450		C.B. Moreau	Camp de la Gorra
— III/450		C.B. Lecompte	L'Escarène/ Sospel
• S.E.S./ 85e B.A.F.	—	lt Barbéry	Granges de Zuaine
• S.E.S./ 95e B.A.F.	—	lt Cairaschi	Haute Bergevine
• S.E.S./ 76e B.A.F.	—	s-lt Baron	Col du Razet
• S.E.S./ 86e B.A.F.	—	s-lt Brès	Castellar Vieil
• S.E.S./ 96e B.A.F.	—	s-lt Cazenave	La Colle
• S.E.S./ 9e B.C.A.	(30e D.I.)	lt Ballon	Pas de Cuore
• S.E.S./ 20e B.C.A.	(30e D.I.)	adj Beck	Orméa
• S.E.S./ 49e B.C.A.	(30e D.I.)	s-lt Charrignon	Colla Bassa
• S.E.S./ 62e B.C.A.	(29e D.I.)	lt Montel	Viaduc de Scarassoui
• S.E.S./ 24e B.C.A.	(29e D.I.)	lt Cuggia	Granges d'Arrès
• S.E.S./ 25e B.C.A.	(29e D.I.)	s-lt Protche	Plan du Lion
• S.E.S./ 65e B.C.A.	(29e D.I.)	lt Massiani	Bergeries d'Annan, La Pinea
• S.E.S./ 105e B.C.A.	65e D.I.	lt Escarras	Collet d'Albeï
• S.E.S./ 102e B.C.A.	65e D.I.	lt Brenier	Collet d'Albeï
• S.E.S./ 104e B.C.A.	65e D.I.	lt Nicolas	Giandola
• S.E.S./ 5e B.C. Pyr.	R.G.	adj chef Rouch	Nord de Breil
• S.E.S./ 8e B.C. Pyr.	R.G.	lt d'Artigues	Est de Breil
• S.E.S./ 7e B.C. Pyr.	R.G.	lt Godiot	Sud de Breil
• S.E.S./ 75e B.A.F.	—	aspi Acquaviva	Baisse de Saint-Véran
• S.E.S./ 22e B.C.A.	(29e D.I.)	aspi Georges	Granges de Fromagine
• S.E.S./ 64e B.C.A.	(29e D.I.)	adj chef Mathis	Granges de Morghette
• C.I.F. n°1	—	lt-col Bastianelli	La Drette, La Revère
• C.I.F. n° 2	—	lt-col Guerin	Mont Chauve
	Artillerie : colonel Chabrol		
• 296e R.A.L.D. (E.M.)	65e D.I.	lt-col Bichat	Beaulieu-sur-Mer
• I/96e R.A.M. (75 M)	65e D.I.	cne Vernoux	Les Granges-de-la-Brasque
• 157e R.A.P.	—	lt-col Charmasson	Tête de la Lavina
— I/157		C.E. Boiffils	Mont Agel (position)
— II/157		C.E. Chaptal	Mont Agel (position)
— III/157		C.E. Michaud	Braus (ouvrage)
— IV/157		C.E. Diné	La Turbie (ouvrage)
• 158e R.A.P.	—	col Fournial	Levens
— II/158		C.E. Proust	Aution (position)
— III/158		cne Fromentin	Aution (ouvrage)
— IV/158		cne Larrieux	Braus (ouvrage)
• Cie ouvriers 715	—	cne Auzias	Nice
	Génie : C.B. Galeron		
• C.S.M. 215/1	—	cne Maréchal	Blausasc
• C.S.M. 215/2	—	cne Aillant	Blausasc
• Cie P.G. 215/21	—	cne Hertzman-Quinet	La Trinité-Victor

65e DIVISION D'INFANTERIE

Q.G. : Levens (Alpes-Maritimes)
Cdt : général de Saint-Julien
Chef d'E.M. : lieutenant-colonel Salmon (Robert)

Eléments	G.U.	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Infanterie : colonel Astolfi		
• 61e D.B.A.F.	S.F.A.M.	lt-col. Marquilly	Plan-du-Var
— 74e B.A.F.		C.B. Abadon	Guillaumes
— 84e B.A.F.		cne Aguillon	Marie
— 94e B.A.F.		C.B. Truttman	Lantosque
• II/450e R.P.	S.F.A.M.	C.B. Bruyère	La Tour-Roussillon
• 203e R.I.A.	—	lt-col. Remy	Les Launes
— I/203		cne Bayle	Villeneuve-d'Entraunes
— II/203		cne de Valence de Minardière	Les Launes
— III/203		C.B. Philip	Beuil, Les Launes
— 13/203 (pion.)		lt Tranchand	La Roquette-sur-Var

• 42e D.B.C.A.	—	lt-col. Vigouroux	Plan-du-Var
— 89e B.C.A.		C.B. Jean	Lantosque
— 98e B.C.A.		C.B. Viennex	Saint-Martin-du-Var
— 100e B.C.A.		C.B. Parodin	Marie
• S.E.S./ 74e B.A.F.	S.F.A.M.	lt Bargellini	Pont-Haut
• S.E.S./ 84e B.A.F.	S.F.A.M.	lt Gayet	Cabanes de Lentour
• S.E.S./ 94e B.A.F.	S.F.A.M.	lt Baudet	Douane de St-Martin-Vésubie
• S.E.S./ 98e B.C.A.	—	lt Franceschi	La Trinité
• S.E.S./ 100e B.C.A.	—	lt Colonna	Tellio, crête de Pramaret
• S.E.S./ 89e B.C.A.	—	lt Daher	Les Adrès, pont du Roi
• S.E.S./ 203e R.I.A. (3)	—	lt Mourey (I/203) lt Raybaud (II/203) lt Rozier (III/203)	Région de Beuil
• S.E.S./ 3e R.I.A. (3)	(29e D.I.)	?	Saint-Etienne-de-Tinée
• S.E.S./ 112e R.I.A. (3)	(29e D.I.)	lt Charras (I/112) s-lt d'Olce (II/112) lt Mohrt (III/112)	Vacherie de Férisson (I/112), douane de la Madone de la Fenêtre (II/112), Baus de la Frema (III/112)
• S.E.S./ 18e B.C.A.	(30e D.I.)	lt Bonnel	Douane de Bourguet
• S.E.S./ 23e B.C.A.	(30e D.I.)	lt Portelatine	Isola
• S.E.S./ 60e B.C.A.	(30e D.I.)	lt Ruby	Isola
• S.E.S./ 55e R.I.A. (3)	(30e D.I.)	lt Régis (I/55) s-lt Dejean (II/55) lt Masson (III/55)	Mont Raja (I/55), collet de la Sagne (II/55), Le Bifarquet (III/55)
• C.I.D. 65	—	C.B. Piquemal	Villars-sur-Var
	Artillerie : général Niollet		
• 167e R.A.P.	S.F.A.M.	col. Carrour	Guillaumes
— I/167		C.E. Wilmart	Villeneuve-d'Entraunes
— II/167		C.E. Triou	Beuil
— III/167		C.E. Morel	Marie
— IV/167		C.E. Sevrin	Lantosque
• I/158e R.A.P.	S.F.A.M.	C.E. Becq	Lantosque
• 96e R.A.M.	—	col. Gensollen	Saint-Martin-du-Var
— II/96 (75 M)		C.E. Gaudin	Granges de la Brasque
— III/96 (75 M)		C.E. Mengus	Péone
— 10/96 (B.D.A.C.)		cne Desbray	?
• VI/296e R.A.L.P. (155 C m. 17)	—	C.E. Richaud	La Commenda
• P.A.D. 30	—	C.E. Barbier	Saint-Isidore (banlieue de Nice)
	Cavalerie		
• G.R.D.I. 54	—	cne Bizard	Daluis (E. Hip.), Saint-Martin-d'Entraunes (E.Mot.)

Génie : lieutenant-colonel de Boudachier

• C.S.M. 65/1	—	cne Geneix	Saint-Laurent-du Var
• C.S.M. 65/2	—	cne Arzalier	Roussillon

TROUPES DU LITTORAL

Q.G. : Toulon
Cdt. : vice-amiral Devin (chef IIIe R.Mar.)
Adj. : général Laurent

Eléments	Commandement	Stationnement (P.C.)
	Secteur de Marseille	
• Organe G	lt-col. Legay	Marseille
• V/R.I.C.M.	?	Port-de-Bouc, La Ciotat
• 215e C.M.P.	cne Souchu	Port-de-Bouc
	Secteur de Toulon	
• Organe H	C.B. Chapelle	?
• 54e R.I.C.	col. Ducrot	La Londe, Salins, Porquerolles
— I/54	C.B. Heffer	Le Lavandou, Bormes Port-Cros
— II/54	C.B. Duguet	Fréjus, Saint-Raphaël
• IV/R.I.C.M.	?	Sanary
• 217e C.M.P.	cne Mouton	Hyères
	Secteur de Nice : général Hubert-Brierre	
• Organe I	lt-col. Trouche	Nice
• IV/203e R.I.A.	C.B. Navier	Villefranche
• V/203e R.I.A.	C.B. Agliany	Cagnes-sur-Mer
• 255e R.I.	lt-col. Blanchard	Vallauris
— I/255	C.B. Dumas	Croix-des-Gardes
— II/255	C.B. Atger	Golfe Juan
— III/255	C.B. Vincent	Antibes
• 216e C.M.P.	cne Seneca	Nice
• 218e C.M.P.	cne Perraud	Vallauris
• II/54e R.A.C.	C.E. de Colbert	Les Bregueres
• II/363e R.A.P.	C.E. de Villers	Les Terriers
• X/157e R.A.P.	C.E. Sauvaige	?
• C.S.M. 170/4	cne Vergnaud	La Bocca

Défense de la Corse *(pour mémoire)*

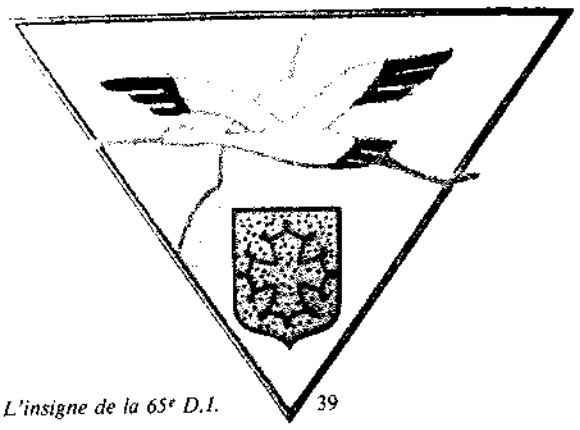

39. L'insigne de la 65e D.I. 39

Ubaye

ORGANISATION DE LA DÉFENSE

La défense de la vallée de l'Ubaye, une des voies d'invasion les plus importantes de notre frontière alpine, interdit l'accès de la moyenne Durance et de Barcelonnette par trois voies :

— au centre, la principale constituée par la vallée de Larche où passe la route (R.N. 100);

— au nord, la combe de Saint-Paul-sur-Ubaye fermée par les cols muletiers élevés de Sautron et de Monges;

— au sud, très enneigé en juin, le massif des Fourches situé à une altitude de 2 800 mètres, ouvre une voie directe sur Barcelonnette par le col de la Pelouse.

De ce fait, la défense a été particulièrement soignée.

La position principale de résistance est défendue par quatre bataillons et quatre groupes d'artillerie (1). Elle s'appuie du nord au sud sur Fouillouze et Meyronnes, l'est de l'ancien fort Tournoux et Restefond. S'y intègrent les petits ouvrages modernes d'infanterie de Plate-Lombarde, Bas-et-Haut-Saint-Ours (infanterie), le gros ouvrage moderne de Roche-Lacroix (mixte), le petit ouvrage de Granges-Communes; les petits ouvrages du col de Restefond (infanterie), de Restefond (mixte) et de La Moutière (infanterie) défendent le massif des Fourches.

Les avant-postes sont tenus seulement par quatre compagnies et sept S.E.S. (2) surveillant la voie d'accès de la combe Brémond, de Larche, du camp des Fourches; ils sont appuyés au petit ouvrage ancien de la Tête-Viraysse, aux ouvrages modernes légers de Larche, des Fourches et du Pra.

LES OPÉRATIONS

Hormis de nombreuses patrouilles de reconnaissance sur l'ensemble du secteur, aucune activité italienne ne se manifeste jusqu'au 20 juin.

Mais le 20 juin, une activité soudaine des patrouilles italiennes marque le prélude d'opérations plus importantes. Cette activité se manifeste aussi bien dans la vallée de Larche que dans la combe de Saint-Paul et dans le massif des Fourches.

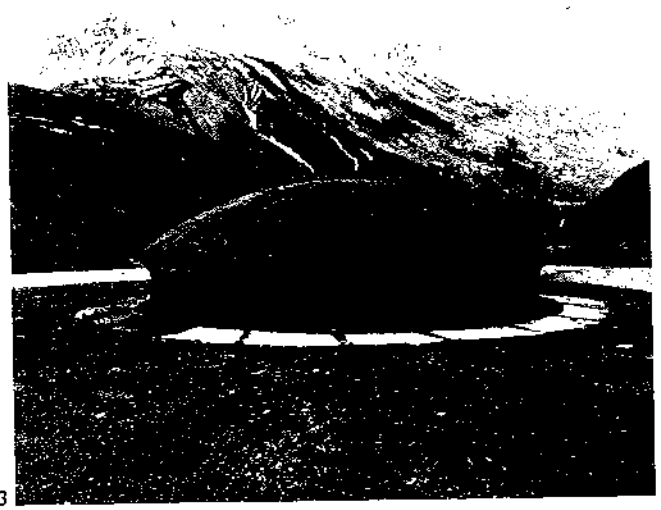

103

103. La tourelle de deux 75 modèle 33 du bloc 5 de l'ouvrage de Roche-Lacroix, un des plus gros des Alpes. Ces tourelles ne se justifient pas vraiment du fait de la limitation des objectifs par les nombreux sommets. Cinq tourelles seulement ont été adaptées sur les ouvrages de la ligne fortifiée des Alpes (une à Roche-Lacroix au S.F.D. et quatre au S.F.A.M. : ouvrages de Monte-Grosso, de l'Agaisen et du Mont-Agel avec deux tourelles). Ces ouvrages bénéficient comme ici d'une implantation sur des sommets relativement dégagés avec un champ de tir tous azimuts effectif. La portée maximum des pièces est de 12 km. →

Un coup de main sur le ravitaillement de la bergerie du Longuet échoue grâce à l'intervention énergique de la 1re section d'éclaireurs-skieurs du 299e R.I.A. (aspirant Moro).

Dans le massif des Fourches, une forte reconnaissance débouchant du col du Fer est parvenue à occuper les maisons forestières de la Fortissa, mais l'intervention vigoureuse de la 2e S.E.S. du 299e R.I.A (lieutenant Lonjaret) et les tirs remarquablement précis de l'artillerie sur les maisons forestières et sur l'observatoire à proximité, ainsi que sur les travailleurs de la cime du lac de Vens, permettent à la 2e S.E.S. de réoccuper les maisons forestières de la Fortissa. Les jours suivants et jusqu'à l'armistice, les Italiens ne feront plus aucune tentative d'attaque importante dans ce secteur où la neige rend les opérations difficiles.

C'est dans la vallée de l'Ubayette, au débouché du col de Larche et dans la combe de Saint-Paul que notre adversaire va concentrer tous ses efforts sous la forme d'une attaque frontale qu'il tentera de combiner avec une manœuvre de débordement par le nord, basée sur le tracé en équerre de la frontière.

Le 22 juin, son attaque se déclenche sur l'ensemble du front de ces deux quartiers de notre défense.

Dans la vallée de Larche, l'ennemi fort de plusieurs bataillons attaque le hameau de Maison-méanne le 22 juin après une forte préparation d'artillerie. Il est bloqué avant de l'atteindre par des

(1) Cette défense est confiée au lieutenant-colonel de Dinechin commandant le 299e R.I.A. Il dispose initialement des trois bataillons de son régiment et du 83e B.A.F. Cependant, le II/299e lui est retiré le 20 juin pour renforcer le flanc gauche du XIVe corps d'armée.

L'artillerie comprend les I et IV/93e R.A.M. et le II/162e R.A.P.

(2) Les trois S.E.S. du 299e R.I.A., les deux S.E.S. du 73e B.A.F. et les deux S.E.S. du 83e B.A.F.

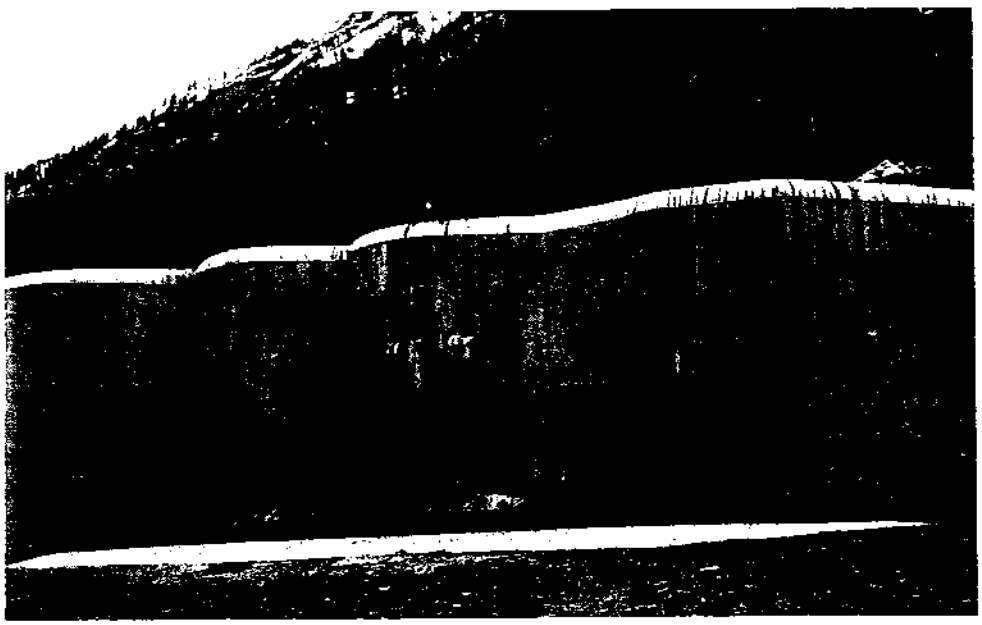

Lors de l'attaque du col de Larche, cette tourelle, servie par des canonniers du 162e R.A.P. apporte un appui précieux aux troupes d'intervalle, notamment le 22 juin en contrebattant les pièces de 240 italiennes qui bombardent le vieux fort de Viraysse.

104. Le bloc 5 comporte également deux créneaux pour des pièces de 75 modèle 1931 d'une portée maximum de 6 km. Ils sont doublés comme partout ailleurs de deux créneaux de mortiers de 81 en sous-sol pour la défense rapprochée. La place a manqué pour construire des blocs à trois créneaux de 75 et les conditions atmosphériques n'ont pas facilité les travaux. Canons et mortiers sont renforcés de deux créneaux pour des jumelages de mitrailleuses.

105. La cloche observatoire installée au-dessus du bloc 6. En 1940, elle abrite un officier observateur sous les yeux duquel tourne une photo panoramique où sont annotés les sites et gisements d'un certain nombre de points de repère. A la vue d'un objectif, l'observateur téléphone immédiatement au P.C./tir de l'ouvrage le mieux placé pour intervenir des coordonnées approximatives. Un sous-officier observateur installé dans une cloche V.D.P. est informé du message et peut immédiatement effectuer des relèvements au périscope.

feux combinés d'infanterie et d'artillerie. Le 23, nous évacuons le village en feu sous le bombardement et nous replions sur Larche mais nos avant-postes sont toujours en place (3).

Les colonnes ennemies débordent le col de Larche et la combe Maurin. Harcelées par l'artillerie, elles subissent de fortes pertes dans le bois de la Preina. Des éléments viennent se rendre à l'ouvrage de Roche-Lacroix dont le capitaine Fabre commande l'équipage.

Le 23, l'ennemi est parvenu à amorcer l'encerclement du point d'appui de Viraysse tenu par des éléments du 83e B.A.F. Aussi le commandant du sous-secteur a-t-il fait porter à la crête du Noire-Alp une section du 299e, mise à la disposition du quartier de Meyronnes. Le 24 au matin, l'attaque ennemie reprend avec une vigueur accrue; deux bataillons cherchent à déborder Viraysse par la gauche. Les assaillants atteignent la superstructure de l'ouvrage où l'on se bat à la grenade; la crête de Noire-Alp est momentanément évacuée. Cepen-

(3) L'adjudant François Coupez (83e B.A.F.) est cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la Médaille militaire.

Détaché comme commandant de la ligne de surveillance des avant-postes, a rempli brillamment sa mission. Malgré l'ordre d'évacuation donné, a attendu le dernier moment pour se replier après avoir infligé le maximum de pertes à l'ennemi, bien que largement débordé aux deux ailes.

Est revenu aussitôt prendre une nouvelle position sur la ligne de feu, n'a pu l'occuper qu'en attaquant l'ennemi qui s'y était déjà installé.

162
R
A
BAF
83
R.F.

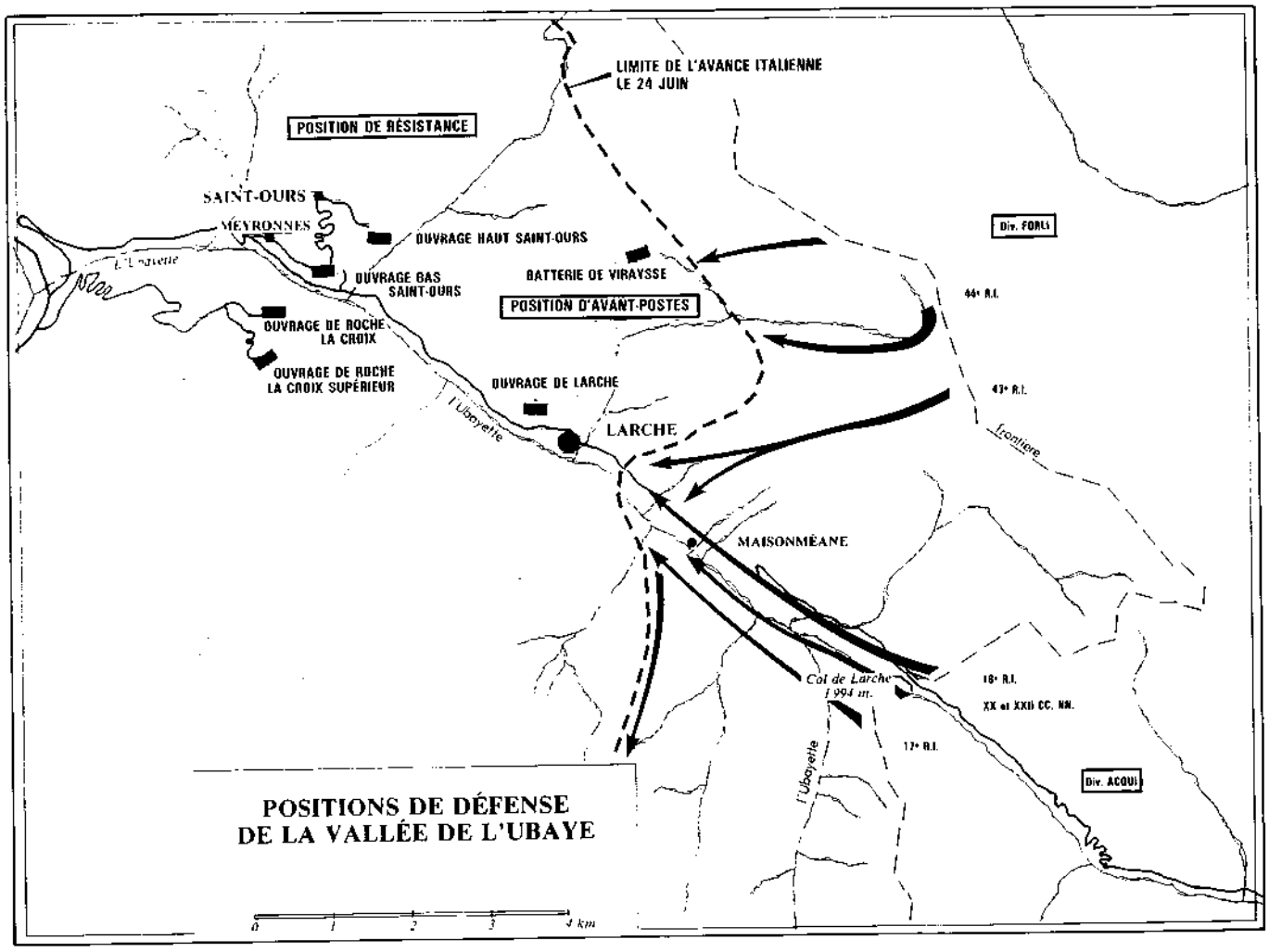
LIMITE DE L'AVANCE ITALIENNE
LE 24 JUIN
POSITION DE RÉSISTANCE
SAINT-OURS
MÉYRONNES
L'Ubaye
OUVRAGE HAUT SAINT-OURS
OUVRAGE BAS
SAINT-OURS
BATTERIE DE VIRAYSSE
POSITION D'AVANT-POSTES
OUVRAGE DE ROCHE
LA CROIX
OUVRAGE DE ROCHE
LA CROIX SUPÉRIEUR
OUVRAGE DE LARCHE
LARCHE
l'Ubayette
Div. FORLI
44e R.I.
43e R.I.
frontière
MAISONMÉANE
Col de Larche
1 994 m.
18e R.I.
XX et XXII CC. NN.
17e R.I.
l'Ubayette
Div. ACQUI
POSITIONS DE DÉFENSE
DE LA VALLÉE DE L'UBAYE
0
1
2
3
4 km

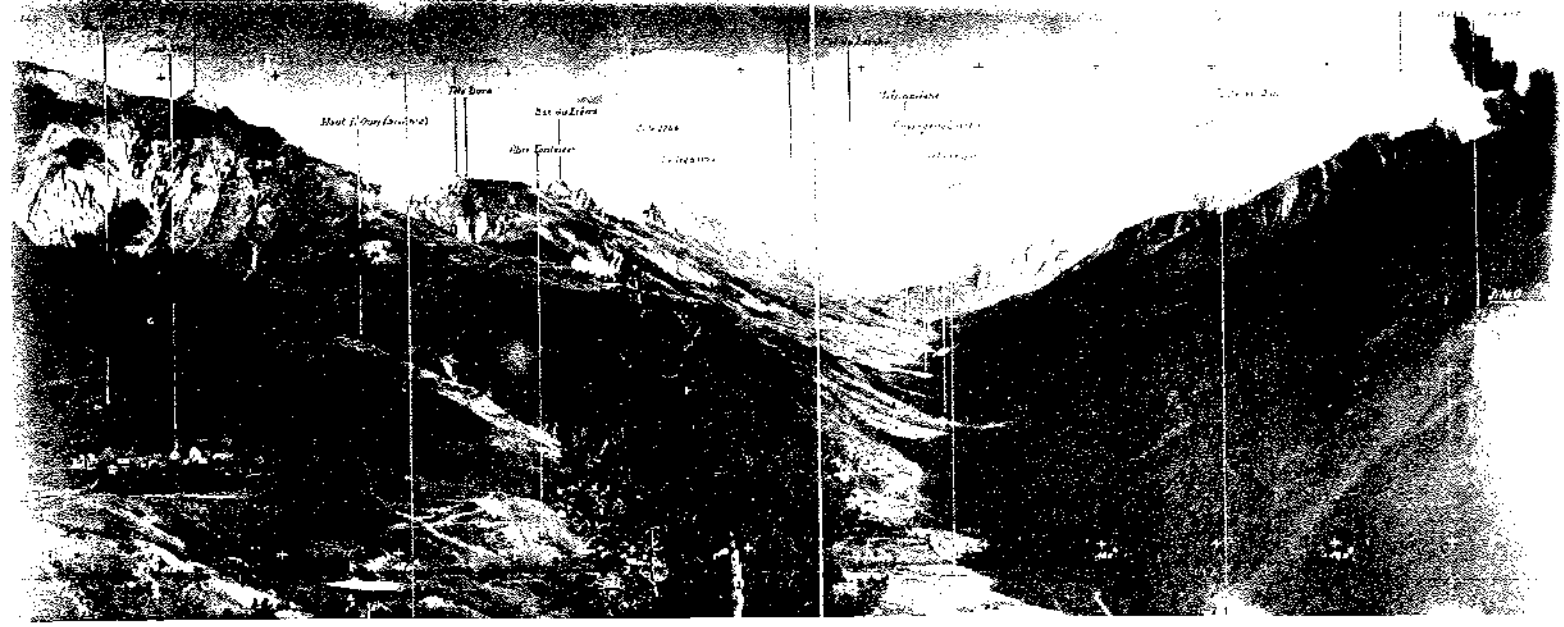

107

106. Les insignes de la plupart des unités combattantes engagées en Ubaye. Rangée du haut, de gauche à droite : 299e R.I.A., 83e B.A.F., S.E.S. du 83e B.A.F. Rangée du bas : 162e R.A.P., 93e R.A.M.

107. La vallée de l'Ubayette depuis l'observatoire de l'ouvrage de Serre-la-Plate. Elle est défendue en juin par le 83e B.A.F. La position de résistance passe par les ouvrages de Saint-Ours à droite et à gauche. La position des avant-postes est située à 4 km plus en avant et passe par le village et l'ouvrage de Larche. L'avance italienne du 25 juin longe cette ligne et passe par le pic de la Tête-Dure à gauche.

dant, l'intervention massive de notre artillerie brise l'élan de l'ennemi.

Le 24, le point d'appui résiste à l'attaque menée par des éléments appartenant à quatre régiments italiens qui un moment encerclent Viraysse et pénètrent dans la Rouchouze (4). Finalement, le 83e B.A.F. capture 335 Italiens abandonnés par leurs unités et conserve ses positions (5).

Au nord, dans la combe de Saint-Paul tenue par le I/299, l'ennemi attaque nos avant-postes le 22 juin sans succès. Le bataillon qui se présente sur la ligne d'avant-postes devant Maurin se heurte à une compagnie d'infanterie et à une section de mitrailleuses couvertes par deux S.E.S. du 299e R.I.A. et une du 73e B.A.F., subit des pertes considérables et ne peut déboucher.

Plusieurs bataillons italiens tentent en vain de forcer nos avant-postes. Nos trois S.E.S. se replient, tout en retardant la progression ennemie, conformément à leurs consignes. La 1re S.E.S. couvre la gauche du point d'appui de Maurin, et assure la liaison avec les éléments qui tiennent la droite du Queyras. L'attaque italienne, prise sous les feux violents et précis de notre artillerie et de nos armes automatiques, est arrêtée avec de grosses pertes, en particulier dans la région de Plate-Lombarde. Le commandant Achard, qui a été autorisé à replier sa compagnie d'avant-postes installée à 8 kilomètres en avant de la P.R., refuse de profiter de cette autorisation, se faisant fort d'arrêter toutes les infiltrations ennemies qui pourraient se produire les jours suivants.

Effectivement, il renouvelle avec la même ardeur son attaque sur Maurin et la Fouillouze le 23 juin, mais l'action de notre artillerie lui interdit toute progression et il nous laisse des prisonniers.

Dès 1 h 30, en pleine nuit, il déclenche une attaque excessivement violente sur Maurin ; il parvient un moment à déborder le point d'appui sur sa gauche et aborde notre dispositif de défense, mais l'intervention énergique de la 2e S.E.S. du 73e B.A.F. parvient vers 11 heures à dégager Maurin de l'étreinte qui le menaçait sur son flanc. Cependant, notre adversaire ne se tient pas pour battu et dans la soirée il tente de déborder Maurin, cette fois par la droite. Il parvient à atteindre à 21 h 30 les abords immédiats de la Bange, prenant ainsi les défenseurs du point d'appui sous un feu convergent d'armes automatiques. Mais, grâce à l'énergie de la défense et à l'appui de l'artillerie de tout le quartier renforcée par une pièce de 155 dont le lieutenant-colonel de Dinechin a obtenu le déplacement pour pouvoir battre efficacement le vallon de Mary, la garnison du point d'appui parvient à maintenir intégralement ses positions jusqu'au moment où arrive l'ordre de la cessation du feu.

Le 24 juin, dernière attaque italienne sans plus de succès. Nous recueillons une cinquantaine de prisonniers et un nombreux matériel.

(4) Dans la journée, le lieutenant-colonel de Dinechin envoie même sa section d'éclaireurs motocyclistes et des éléments de la compagnie de commandement pour soutenir le 83e B.A.F.

(5) Le lieutenant André Duittoz, du 162e R.A.P., est cité à l'ordre de l'armée (O.G. n° 54 du 10/7/1940).

Officier d'un courage remarquable. Détaché à l'observatoire de Viraysse, a pris le commandement du point d'appui d'infanterie et en a assuré la défense. A tenu avec 35 hommes sous un bombardement incessant et résisté victorieusement à des assauts répétés menés par plus d'un bataillon ennemi.

Dans le massif des Fourches, où la neige rend les opérations difficiles, celles-ci se bornent le 23 juin à une attaque précédée de bombardements. Là encore, ayant capturé un officier et 17 hommes, nos avant-postes sont intacts à l'armistice.

En résumé, notre ligne d'avant-postes est intégralement conservée dans ce secteur. Ce résultat est d'autant plus remarquable que notre adversaire a compris toute l'importance de la possession des débouchés du col de Larche et qu'il a en conséquence fait un effort considérable pour les conquérir, luttant à neuf contre un.

Les attaques réitérées, de jour et de nuit, de quatre divisions du 22 juin au matin jusqu'au 24 au soir n'ont pu venir à bout de la résistance de trois bataillons renforcés de cinq S.E.S.

L'artillerie a magnifiquement aidé nos alpins par la précision de ses tirs déclenchés à vue et contribué à la capture d'un grand nombre de prisonniers par ses tirs d'interdiction sur les communications des assaillants, complétés par ses engagements latéraux.

Bilan des effectifs engagés et des pertes		
	Français	Italiens
Effectifs engagés	15 000	52 000 (6)
Tués	4 (7)	127
Blessés, gelés	5	1526
Prisonniers ou disparus	0	399

(6) Soit des unités de quatre divisions : 4e D.A. *Cuneense* vers la vallée de l'Ubaye, la 36e D.I. *Forli* contre Viraysse, 33e D.I. *Acqui* dans la vallée de l'Ubayette et 5e D.A. *Pusteria* à gauche de la précédente.

(7) Deux d'entre eux, appartenant au 299e R.I.A. sont cités à l'ordre de l'armée (O.G n° 25 du 5/7/1940) : le sergent Jules Beneton, tué à son poste au cours de l'attaque de la nuit du 23 au 24 juin, et le 2e classe Louis Gourdon, de la 2e compagnie, tué le 24 juin en recherchant la liaison et en portant des munitions.

108

108. La 7e D.B.C.A. (27e D.I.) est dirigée vers le Nord-Est à la fin d'octobre 1939, laissant néanmoins les S.E.S. des 11e et 15e B.C.A. à la 64e D.I. Elles seront dirigées vers la Maurienne en mai 1940.
Sur le traîneau tiré par deux Saint-Bernard est peint l'insigne de la S.E.S. du 11e B.C.A. Les éclaireurs sont ici revêtus d'un blouson de toile kaki d'un modèle très voisin de celui qui habillera la brigade de haute montagne envoyée en Norvège. Les têtes sont coiffées du passe-montagne réglementaire en tricot de laine, cerné par des lunettes aux verres fumés. Les chiens de transmissions restent souvent l'ultime et meilleur instrument de liaison des éclaireurs.

109

109. Ces officiers qui portent des galons de capitaine sur la poitrine n'appartiennent pas à des S.E.S. même s'ils en portent la tenue. Sans doute des officiers de la 27e D.B.C.A., rattachée au S.F.D. jusqu'en février 1940 se préparant en Ubaye à leur séjour en Norvège.

110

110. Le sous-lieutenant Poitrey, commandant une des S.E.S. du 73e B.A.F., présente le fanion de la 141e compagnie du bataillon alpin Bolzano *(11e rgt. alpin, div.* Pusteria*). Le fanion porte le même emblème brodé que les chapeaux.*

111

111. Au camp des Fourches, quelques barraques perdues en pleine montagne, le sous-lieutenant Loston et un chasseur du 73e B.A.F. encadrent quelques-uns des 399 prisonniers du IIe corps italien faits par la 64e D.I. en Ubaye. Quelques-uns portent les insignes de la M.V.S.N. (XXXVIe ou LXXXe bataillon). Ces hommes ont progressé lentement dans la neige épaisse et le brouillard.
Le 29 juin, la commission d'armistice demandera que les prisonniers de guerre italiens soient immédiatement libérés.

Conclusion des combats livrés par le XIVe Corps d'armée

Le XIVe C.A. a bien rempli la mission qui lui a été fixée et aucune des villes menacées par les Italiens n'a été atteinte. Ils ont été bloqués partout. Leurs communiqués de victoire n'ont concerné que des zones de notre territoire indéfendables et abandonnées sans combats par les troupes françaises entre la frontière et la ligne des avant-postes. La position principale de résistance est restée inviolée partout.

Au moment de l'armistice, nos unités ont partout l'impression d'avoir les choses bien en main et d'être maîtresses du terrain.

La manœuvre retardatrice de nos S.E.S., coordonnée avec les tirs d'appui de l'artillerie, a infligé de lourdes pertes à l'ennemi, ajoutées aux difficultés rencontrées du fait du terrain et de la neige.

Les nombreux prisonniers que nous avons faits (plus de 500) nous ont confirmé que notre impression de victoire était bien partagée de leur côté.

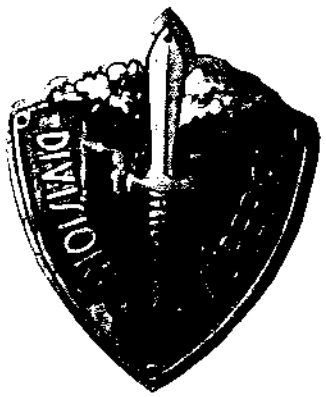

112

112. Ecusson de bras de la division Superga *qui a attaqué en Maurienne.*

113. L'insigne du XVe corps.

114. Juillet 1938. Sur le front de mer à Nice, les sections de la 1re compagnie du 22e B.C.A. sont alignées pour le défilé. Ces chasseurs, très populaires, constituent un des ornements de la ville. Mais ils livreront la bataille de mai-juin 1940 dans le Nord-Est du pays.